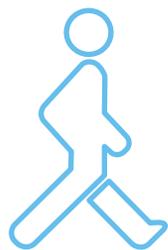


# Conférence de presse

21 février 2024

# Introduction



**Gilles Lafon**  
Président de Prism'emploi



# Faits marquants 2023

## — De nombreuses réformes ont concerné notre secteur

- La loi Plein emploi
- La réforme des retraites
- La loi dite Valletoux

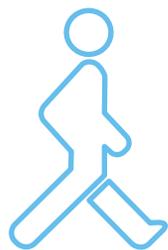
## — Ces enjeux sociaux se prolongeront en 2024 avec la mise en œuvre de ces réformes

- L'emploi des seniors
- La mise en place de France Travail et du réseau pour l'emploi
- Le Plan National de lutte contre les accidents du travail graves et mortels

## — Dans un contexte économique plus difficile



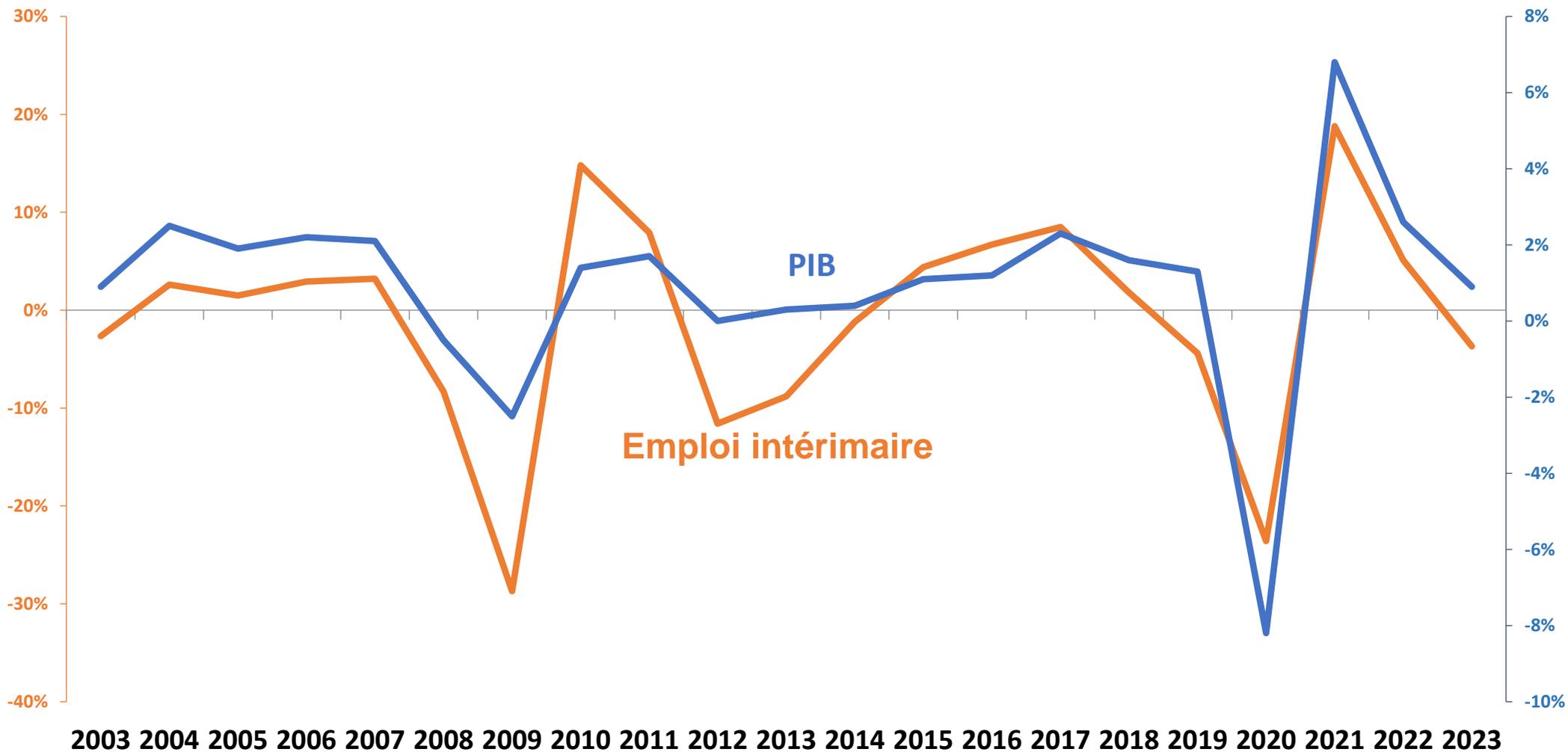
# Bilan d'activité 2023



**Isabelle Eynaud-Chevalier**  
Déléguée générale de Prism'emploi



# Evolution comparée du PIB et du travail temporaire (2003 - 2023)



# Conjoncture (1/3)

— En 2023, la croissance du PIB est de 0,9% avec un premier semestre meilleur qu'attendu et un second plus mauvais

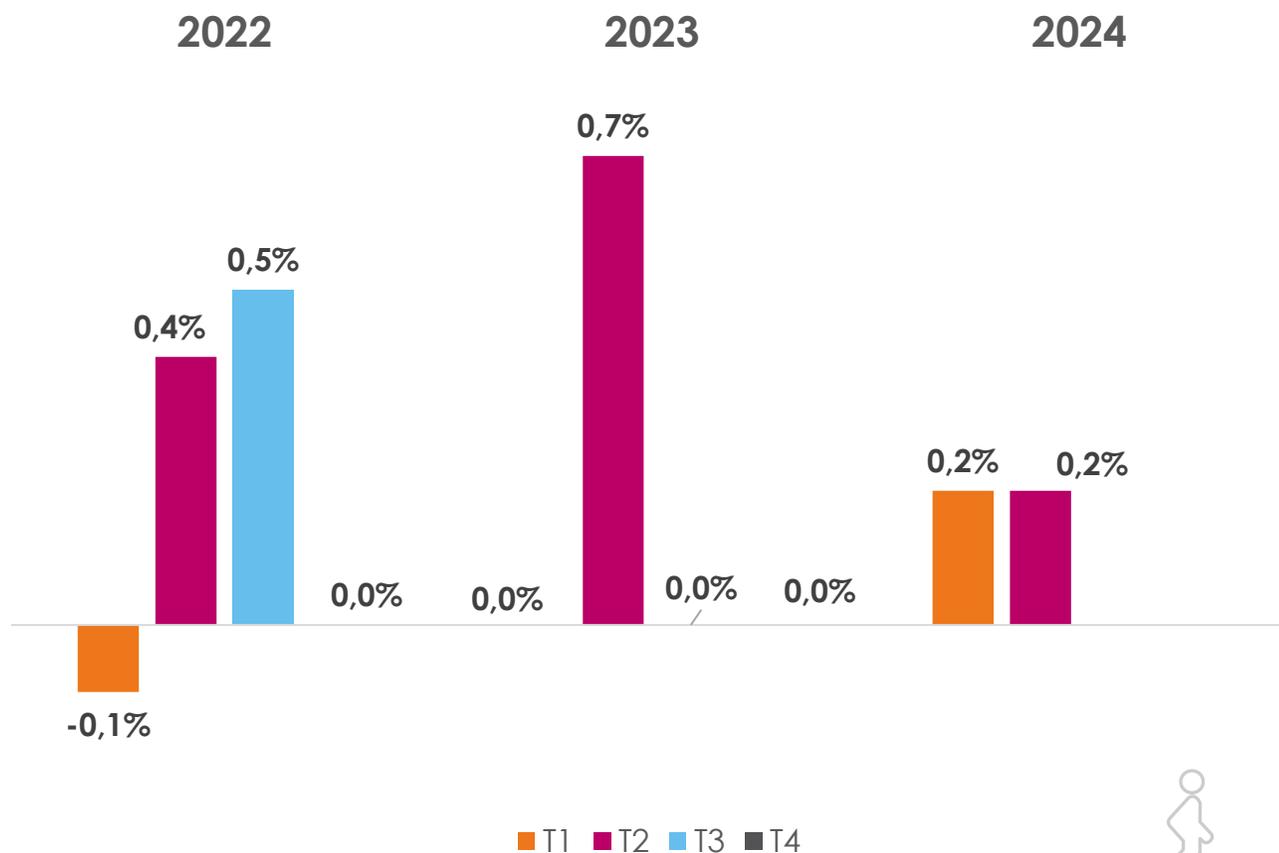
— Le PIB a stagné au second semestre 2023.

— En dépit de cette stagnation au second semestre 2023, il n'y aurait pas de rebond marqué en ce début d'année.

— La consommation des ménages, qui compte pour plus de moitié dans le produit intérieur brut, prendrait le relais du commerce extérieur et de l'investissement comme moteur de la croissance en 2024

— Celle-ci se situerait selon les économistes entre 0,5% et 0,9%.

## Evolution trimestrielle du PIB (2024 prévisions Insee)



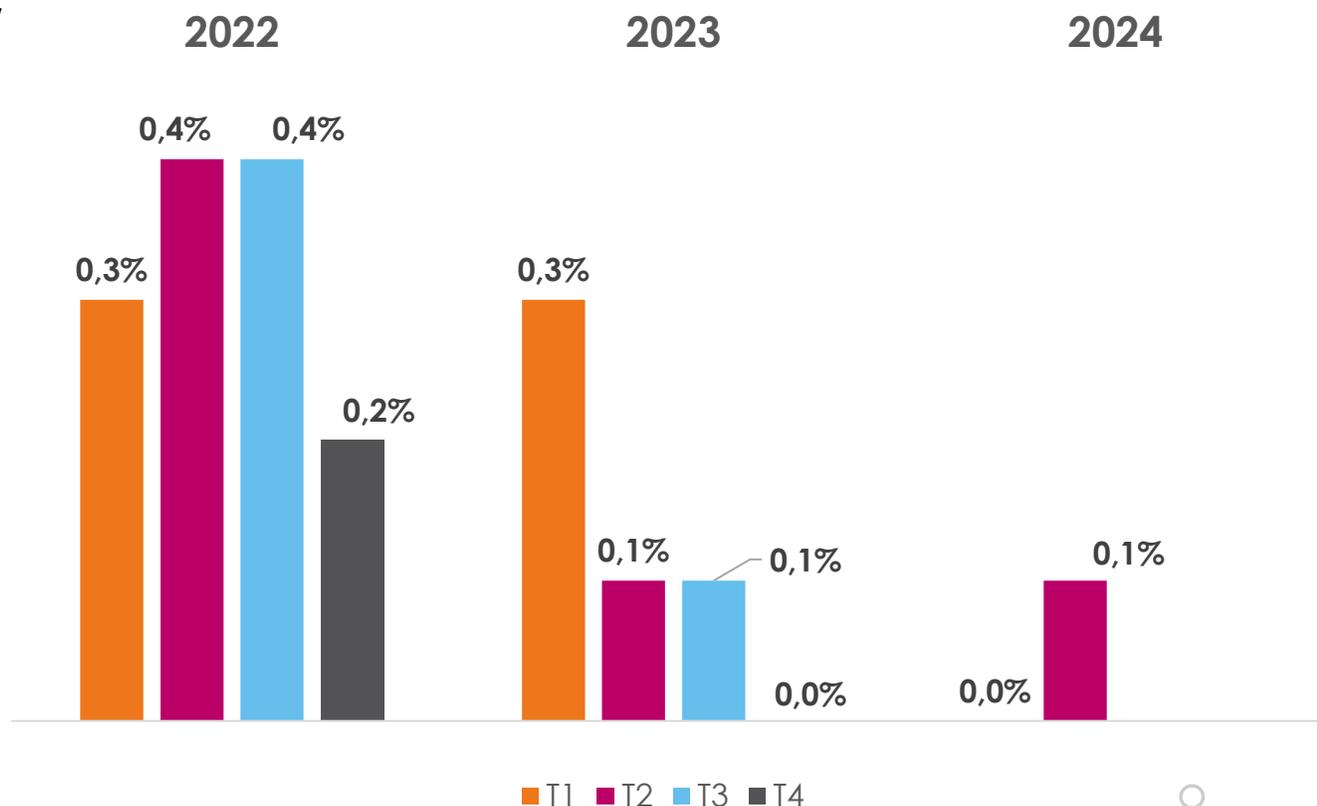
Source : INSEE

■ T1 ■ T2 ■ T3 ■ T4



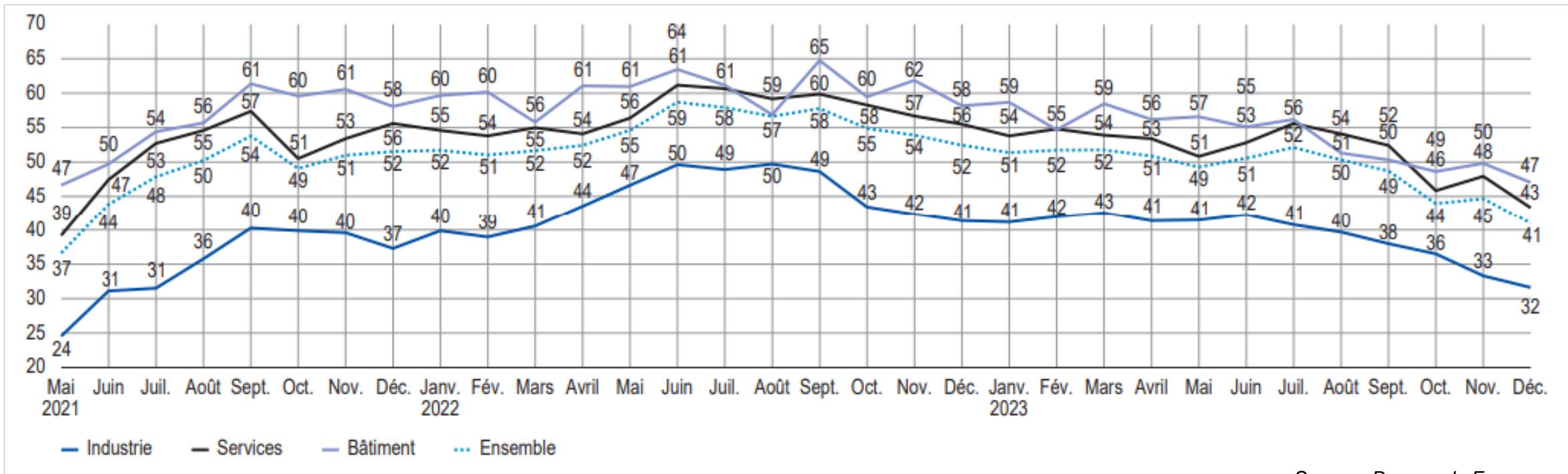
- L'évolution de l'emploi reste plus dynamique que celle du PIB
- Après une année 2021 caractérisée par un développement dynamique de l'emploi (+0,8 % en moyenne par trimestre), l'année 2022 a été marquée par une décélération progressive (+0,2% au T4).
- Depuis début 2023, l'emploi salarié a nettement ralenti (+0,3 % au premier trimestre 2023 puis +0,1 % aux deuxième et troisième trimestres 2023) et stagnerait en fin d'année.
- Au troisième trimestre 2023, l'emploi salarié se situe 4,8 % au-dessus de son niveau fin 2019, ce qui représente un peu plus de 1,2 million d'emplois supplémentaires.

## Evolution trimestrielle des créations d'emploi (T42023-T2 2024, prévisions)

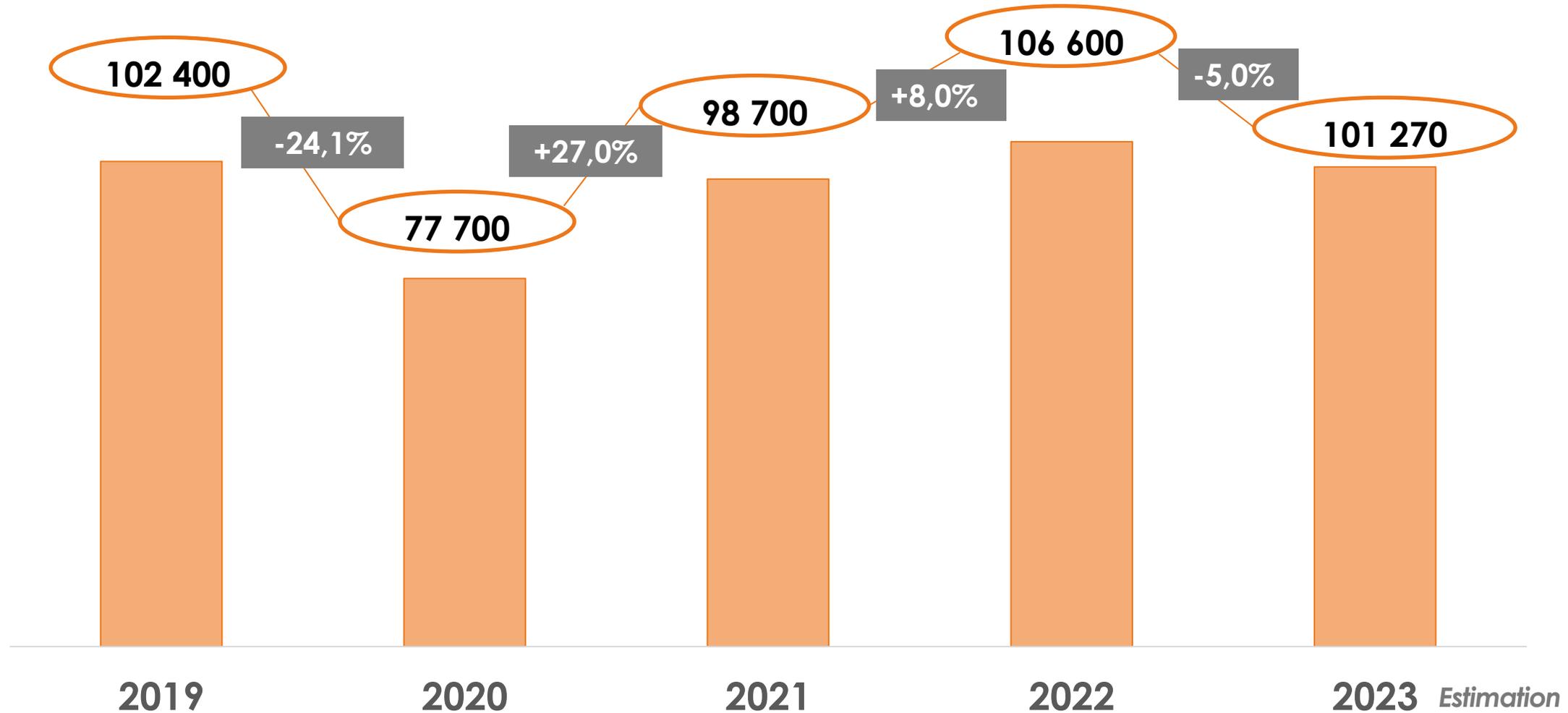


# Conjoncture (3/3)

- **Les difficultés de recrutement s'atténuent mais concernent néanmoins 41% des entreprises**
  - Les enquêtes auprès des chefs d'entreprise montrent qu'en fin d'année 2023, les difficultés de recrutement reculent.
  - Elles concernent 32% des entreprises dans l'industrie, 43% dans les services et 47% dans le BTP.
  - Depuis juin 2022, la proportion d'entreprises concernées par les difficultés de recrutement, a baissé de 18 points.



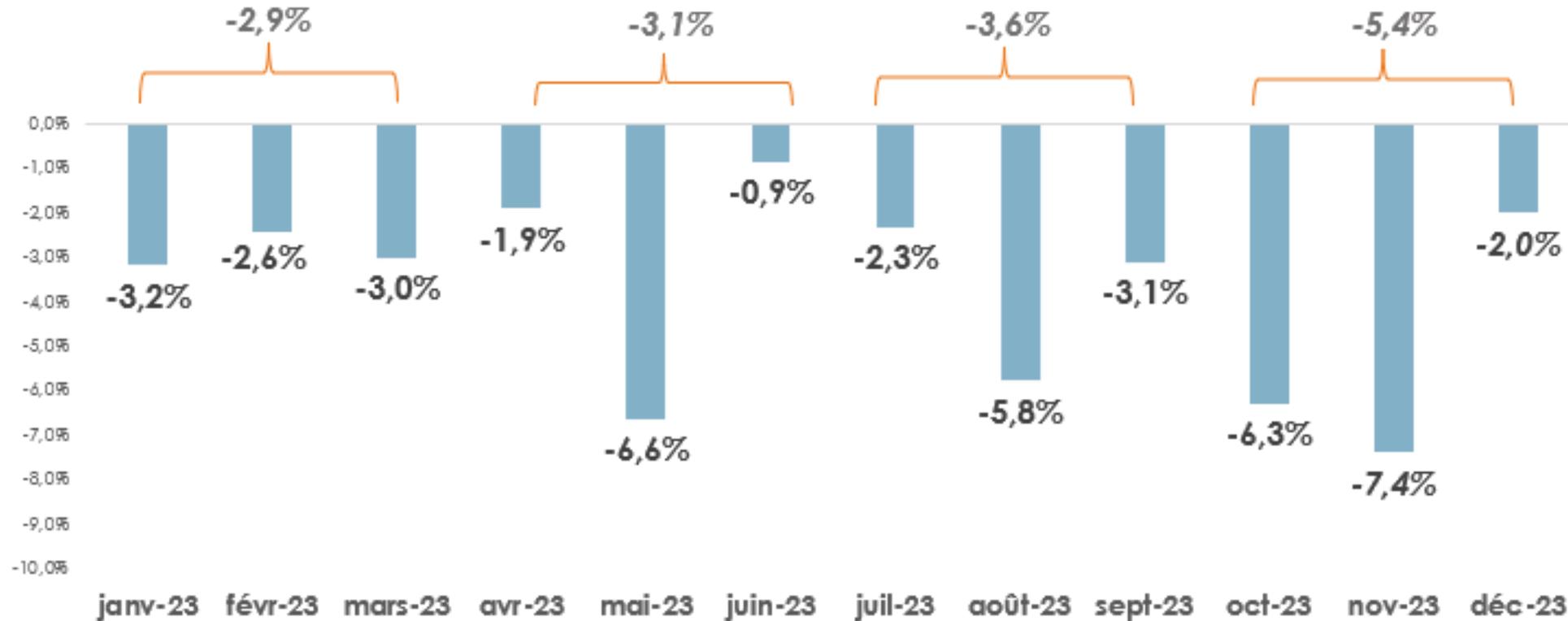
# Evolution du recrutement (CDD/CDI)



# Evolution de l'intérim par trimestre

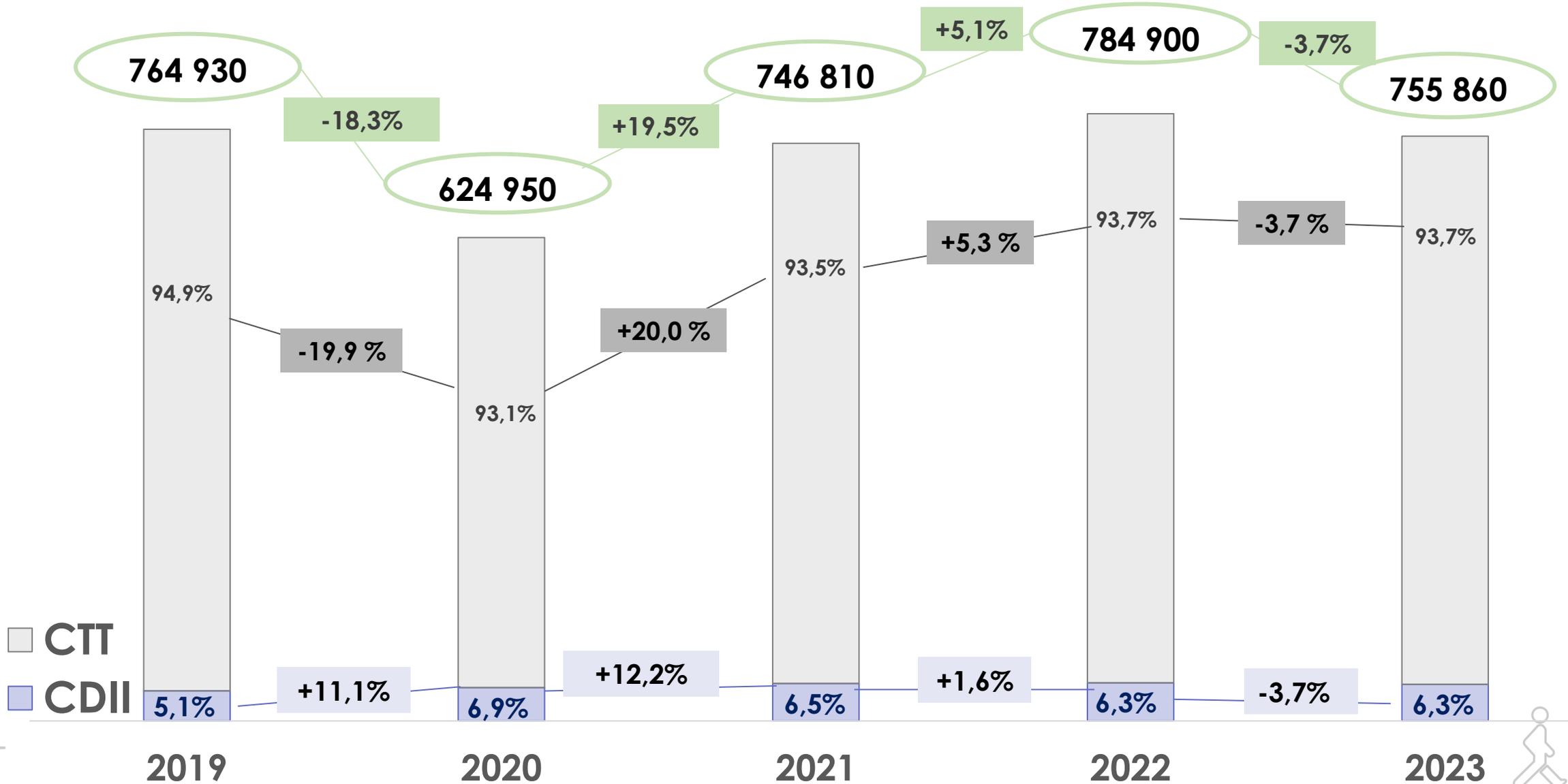
— En moyenne annuelle, l'emploi intérimaire diminue de 3,7 % en 2023 avec une dégradation au 4<sup>ème</sup> trimestre

Evolution du nombre d'intérimaires en ETP sur un an (Baromètre Prism'emploi)



# Evolution du nombre d'intérimaires en ETP prism'emploi

Conférence de presse – 21/02/2024



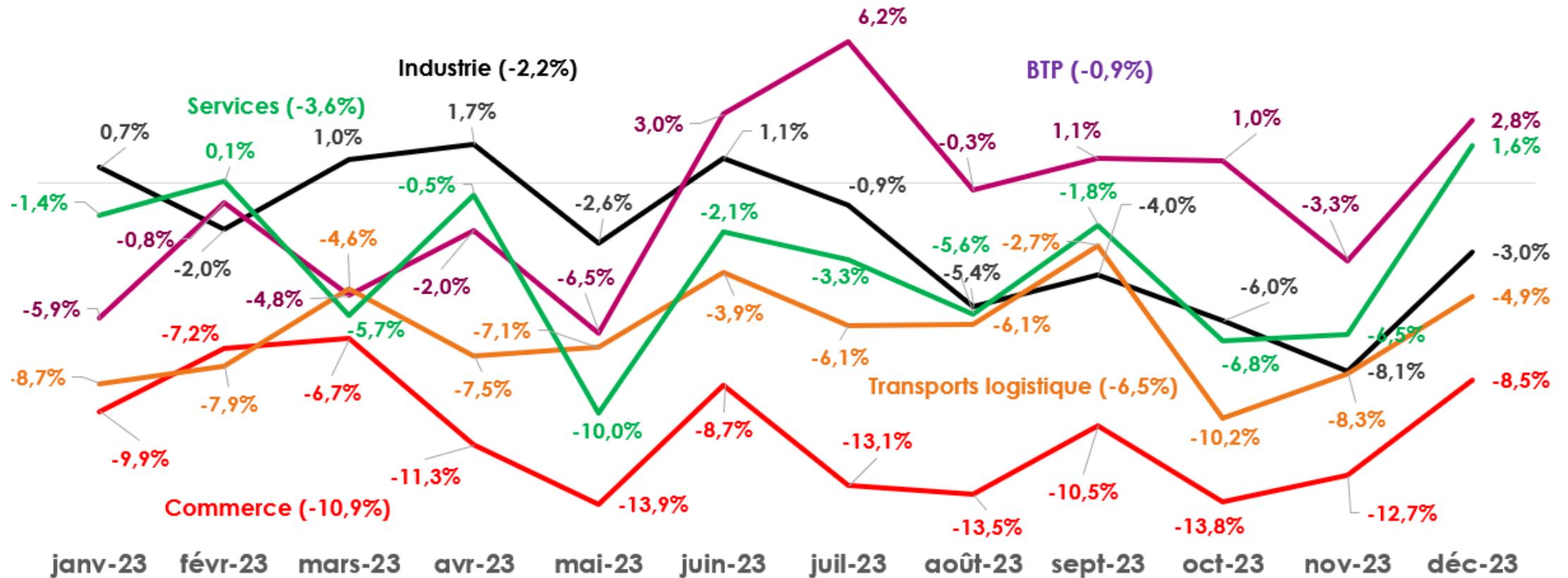
# Evolution de l'intérim par secteur

- BTP : **-0,9 %**
- Industrie : **-2,2 %**
- Services : **-3,6 %**
- Transports-Entreposage : **-6,5 %**
- Commerce : **-10,9 %**



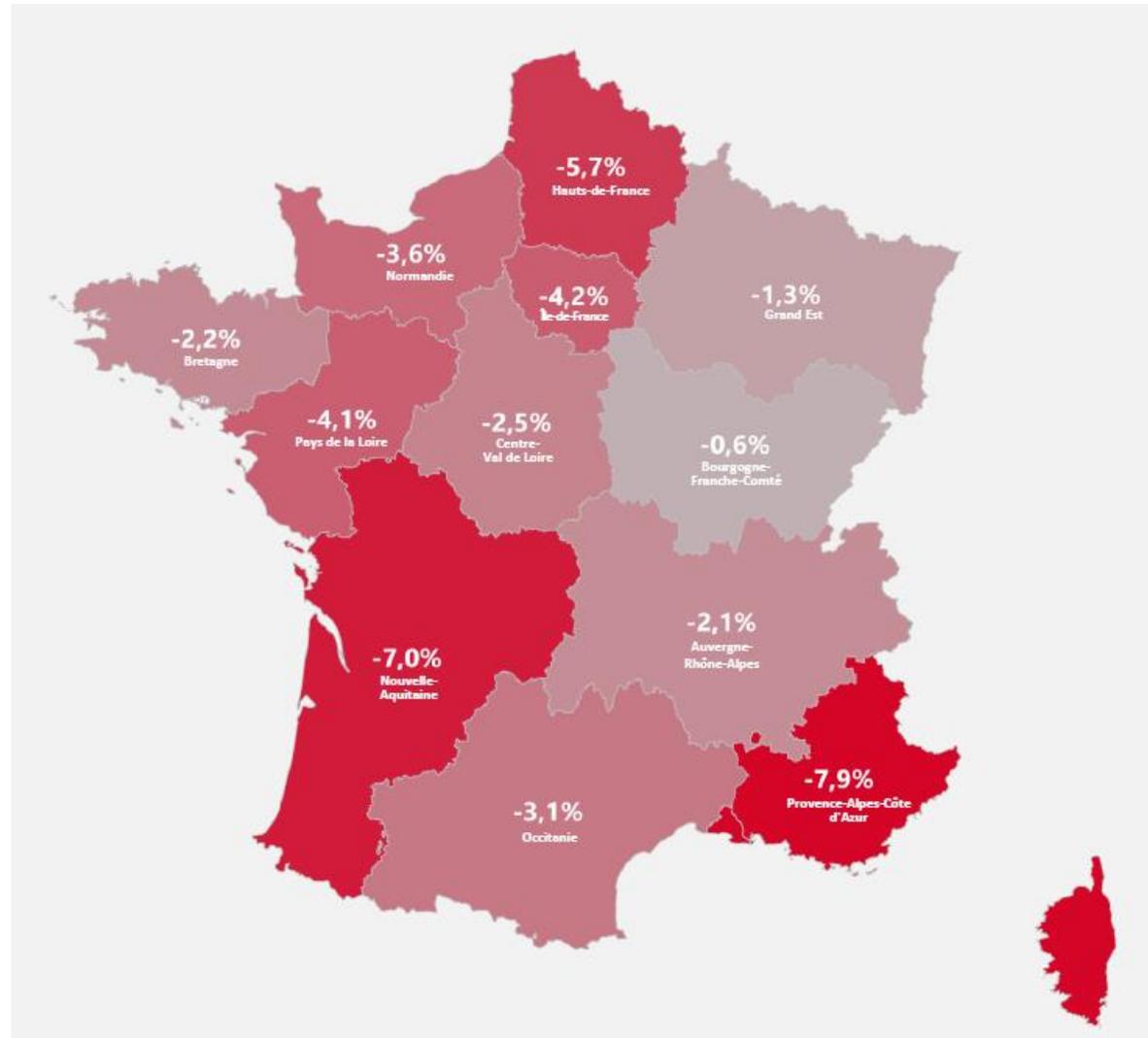
# Evolution annuelle de l'intérim en 2023 par secteur

Evolution du nombre d'intérimaires en ETP par secteur



# Evolutions régionales 2023 (1/2)

France métropolitaine



Source : Baromètre Prism'emploi



# Evolutions régionales 2023 (2/2)

## DROM



Guadeloupe : +3,2 %



Guyane : +3,3 %



Martinique : -3,8 %



La Réunion : -1,5 %

Source : Dares - Cumul janvier-novembre 2023 par rapport au cumul janvier-novembre 2022.

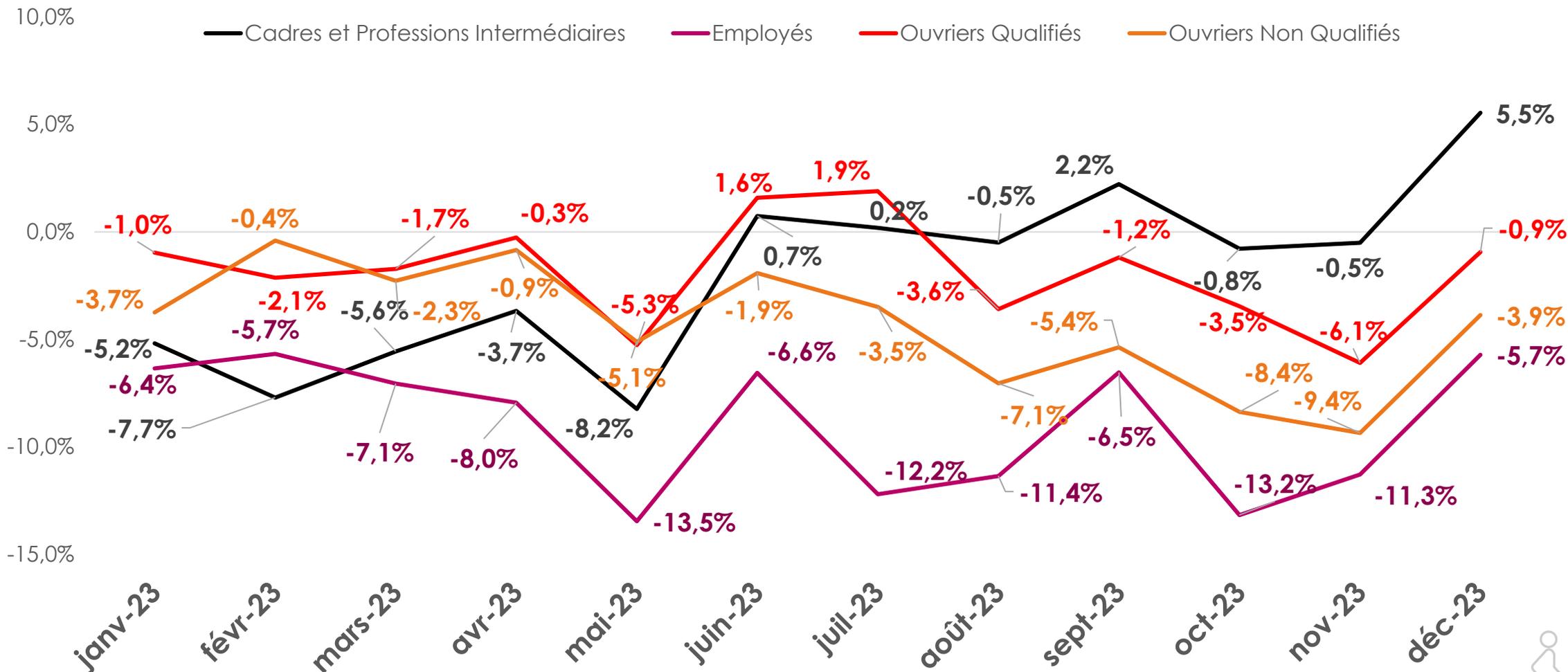


# Evolution de l'intérim par qualification

- Ouvriers qualifiés : **-1,8 %**
- Cadres et Professions intermédiaires : **-2,0 %**
- Ouvriers Non Qualifiés : **-4,3 %**
- Employés : **-9,0 %**

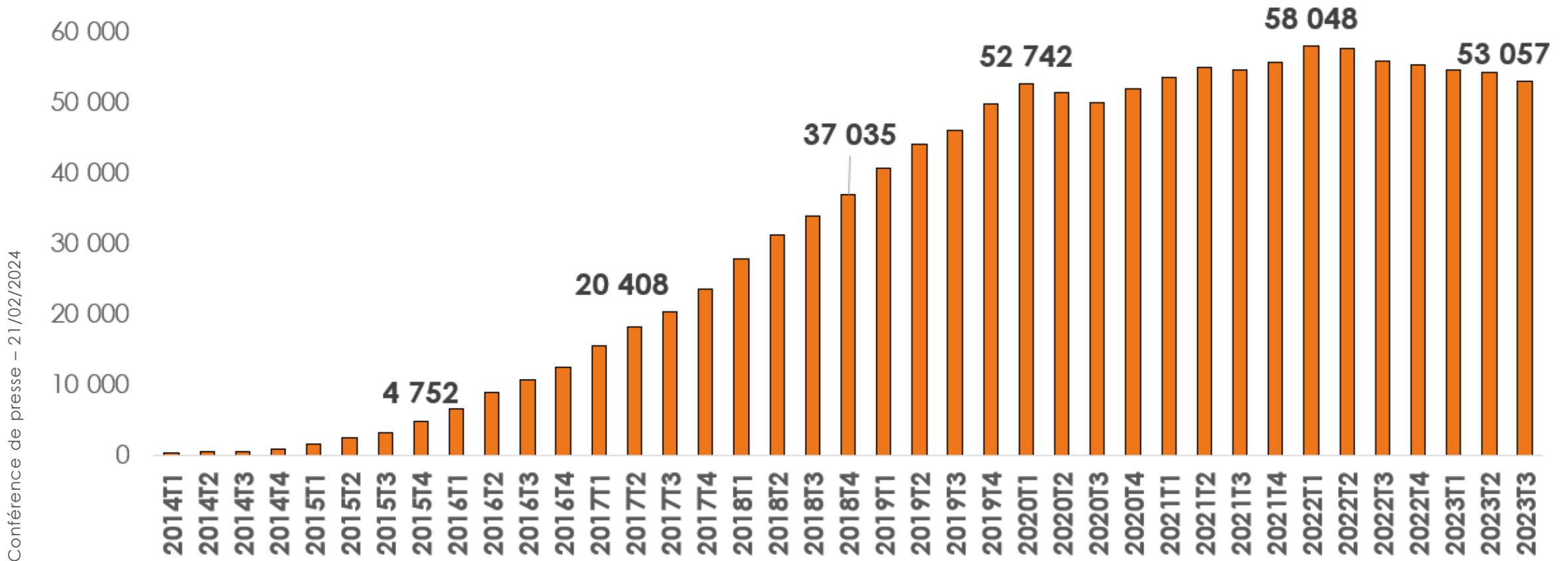


# Evolution annuelle de l'intérim en 2023 par qualification



# Le CDI orienté à la baisse

## — Evolution du nombre de CDI



Source : Dares



# Une année de consolidation pour notre dialogue social

## 4 accords pour les salariés intérimaires :

- Avenant à l'accord contribution FASTT
- Avenant à l'accord APLD
- Avenant 3 à l'accord régime de prévoyance
- Avenant 8 à l'accord régime frais de santé

## 2 accords pour les salariés permanents sur les salaires

- Janvier 2023
- Février 2024, signé à l'unanimité des OS

## En cours :

- **Révision de la classification des emplois des salariés permanents avec création d'une filière ETTI**
- **Rénovation du Statut des salariés permanents**
- **Mobilisation sur les questions de santé et de sécurité au travail**



# Approfondissement des partenariats avec le SPE en 2023

- L'animation du partenariat au niveau national s'est installée dans la durée, et suscite un fort engagement des ETT. La convention nationale est déclinée dans toutes les régions et les échanges sont intenses entre les deux réseaux territoriaux (job dating, JPO, Semaine de l'intérim, webinaires sur les offres de service...)
- Poursuite des actions en faveur des TH via les plans régionaux PRITH
- "Mission Jeunes" aura 10 ans en 2024 !
- Signature d'une convention avec l'APEC pour favoriser l'insertion des cadres avec un focus sur les jeunes diplômés et les seniors





**Gilles Lafon**

Président de Prism'emploi



**Isabelle Eynaud-Chevalier**

Déléguée générale de Prism'emploi

# Des enjeux sociaux forts



# Renforcement du partenariat avec France Travail via le réseau pour l'emploi

- **Pôle emploi est devenu France travail**
- **Alexandre Saubot en est le Président**
- L'ensemble des institutions et organismes publics et privés concourant au service public de l'emploi est devenu le réseau pour l'emploi.
- Prism'emploi siègera au **Comité National pour l'Emploi**, instance de gouvernance du réseau pour l'emploi « garante de la coopération renforcée des acteurs de l'emploi et de l'insertion. Cette coordination repose sur la logique de « patrimoine commun » (du réseau pour l'emploi) qui est au cœur de la réforme ».
- Les conventions conclues avec Pôle emploi sont automatiquement transférées à France Travail.



France  
Travail

**Objectif : l'insertion durable dans l'emploi**  
**Mot-clé : l'accompagnement**



# Notre secteur contribue à une insertion durable dans l'emploi

- Etude annuelle de l'OIR - « Regards croisés sur l'intérim »
- Suivi de la trajectoire de salariés intérimaires nouveaux entrants en 2021/22, en mission en mars 2022, interrogés en mars 2023

## QUESTION

Plus précisément, quelle est la raison principale qui vous a amené à travailler en intérim ?

Do

Population →



**Nouveaux entrants**

entrée en intérim : 2021/2022  
en mission d'intérim : mars 2022  
interrogés : mars 2023

Vous vouliez travailler et l'intérim vous permettait d'avoir un emploi rapidement

35 %

Vous ne trouviez pas de CDD ou de CDI et vous vous êtes tourné vers l'intérim

12 %

Vous n'aviez pas d'expérience professionnelle et l'intérim vous permettait d'en avoir une

12 %

Vous vouliez avoir différentes expériences professionnelles avant de vous fixer

12 %

Vous ne vouliez pas travailler tout le temps et vous vouliez pouvoir vous arrêter quand vous le souhaitiez

12 %

Vous disposiez d'une période disponible pendant laquelle vous vouliez travailler

9 %

Vous espériez trouver un emploi permanent dans les entreprises où l'on vous enverrait en mission

7 %

47%

Logique d'accès à l'emploi

24%

Logique de formation

21%

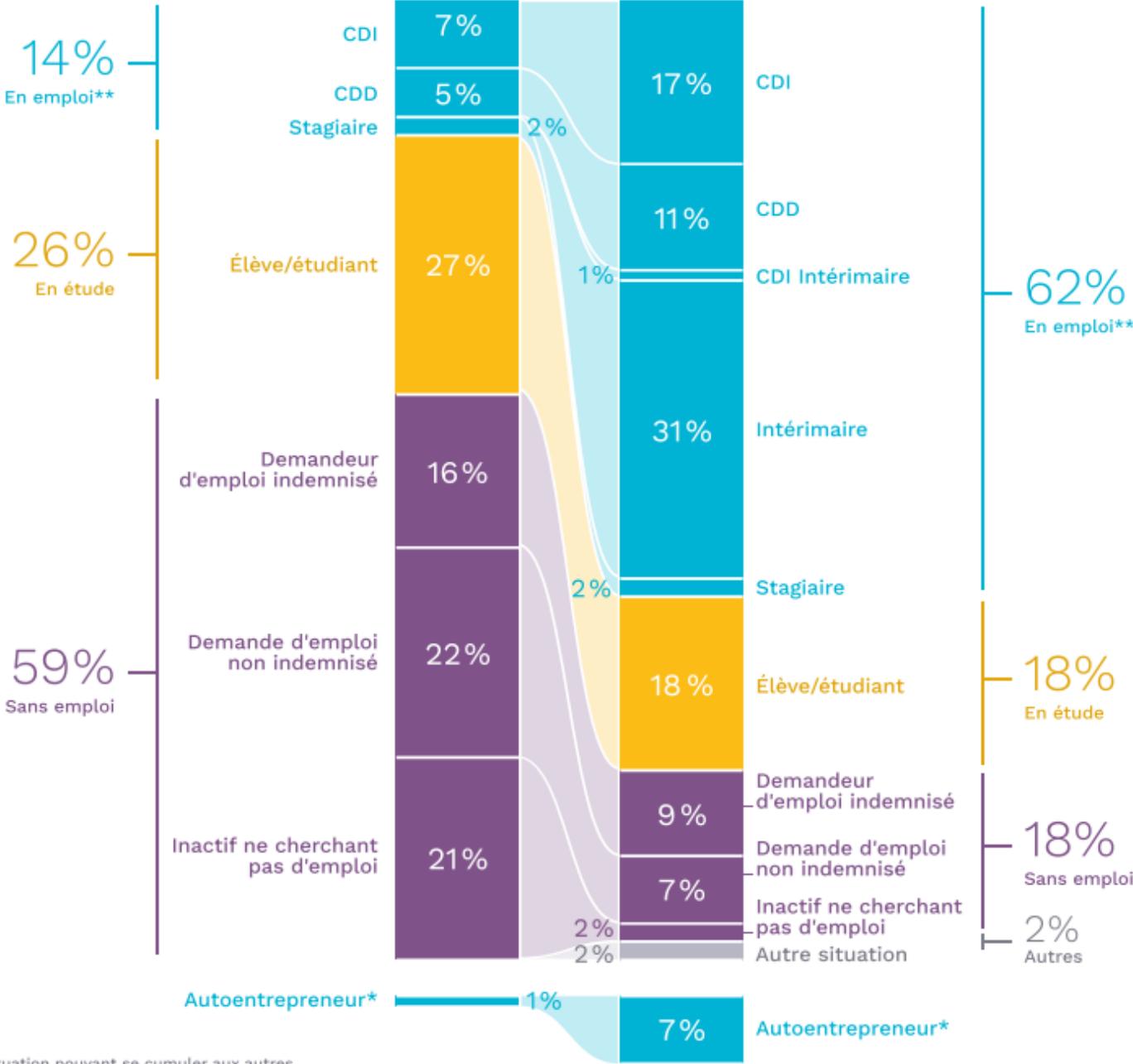
Logique de choix personnel

7%

Logique d'insertion

# — Etude annuelle de l'OIR - « Regards croisés sur l'intérim » (suite)

Situation à l'entrée en intérim      Situation en mars 2023



\* Situation pouvant se cumuler aux autres  
\*\* hors autoentrepreneur



# L'intérim, « fabrique de compétences »

— Le couple développement des compétences / mise en situation professionnelle est au cœur du modèle de l'intérim

700 millions  
d'euros  
CONSACRÉS  
À LA FORMATION  
ET L'APPRENTISSAGE

3,35 % de  
la masse salariale  
INVESTIE DANS LA  
FORMATION ET  
L'APPRENTISSAGE

380 000  
actions  
DE FORMATION

**Le maintien d'une politique publique favorisant la formation est indispensable !**



# Parcours de formation en 2023

<b>CDPI</b>	<b>6 022</b>
<b>CIPI</b>	<b>4 681</b>
<b>POEC</b>	<b>12 118</b>
<b>Alternances (apprentissage et Pro A)</b>	<b>12 114</b>
<b>CAR</b>	<b>25</b>
<b>TOTAL</b>	<b>36 435</b>

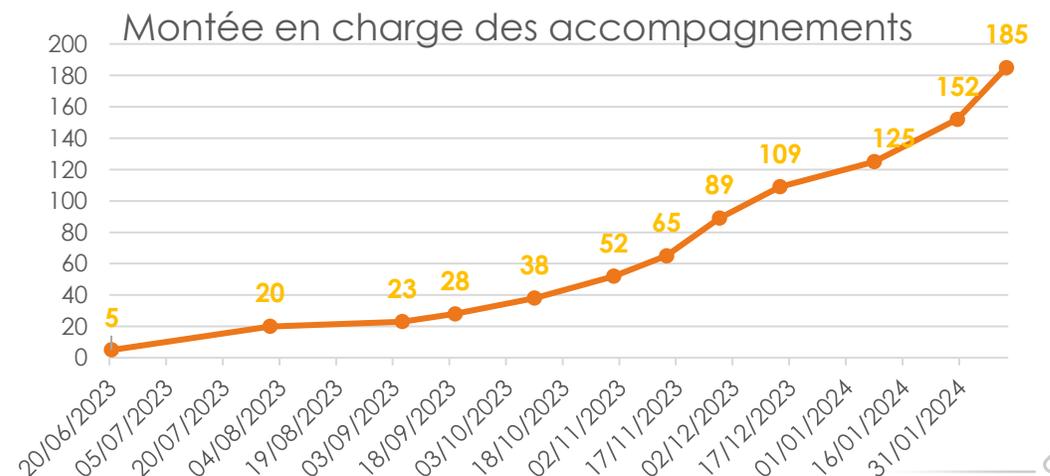
Ces données s'entendent hors plans de formation des entreprises.



# Notre secteur est un créateur de compétences

- **Taux d'insertion dans l'emploi (CA, CDPI, CIPI, CPRO) suivant la formation**
  - **86 % 6 mois après**
  - **88 % 12 mois après**
- **Taux d'insertion dans l'emploi des POEC**
  - **86 % 6 mois après**
  - **85 % 12 mois après**
- **Réduction annoncée des POEC**
- **Repositionnement sur les POEI et AFPR qui devraient fusionner**
- **La branche mobilise ses propres ressources : cofinancement par le FPETT des CIPI et des CDPI**
- **Création du pôle reconversion du FPETT : accompagner les salariés en transition professionnelle suite à un problème de santé**
- **Coordination avec le service social du FASTT**
- **185 salariés suivis depuis sept 2023**
- **Dispositif complémentaire du CAR**
- **Effet de redynamisation du CAR (8 en 01/2024)**

Source : Enquête de satisfaction et d'insertion professionnelle AKTO



# Rester fidèle à nos valeurs : la lutte contre les formes d'emploi moins-disantes se poursuit

## — La reconduction de l'expérimentation du CDIE

- La PPL Turquois a été votée par l'Assemblée nationale et sera examinée au Sénat. Ce contrat entre en concurrence frontale avec le CDI car il est insuffisamment ciblé sur les publics en difficulté auxquelles il n'apporte pas de protections suffisantes et son accès à la formation est insuffisamment démontré.
- Le rapport de l'IGAS dont la ministre a promis la publication est toujours attendu.

## — Le feuillet des plateformes se poursuit

- Les décisions judiciaires récentes mettent clairement en avant le lien de subordination au sein de l'entreprise utilisatrice.
- Le projet de directive européenne sur les travailleurs des plateformes s'articule aussi autour du lien de subordination et de ses critères objectifs.



# Contribuer à l'emploi des seniors

- **L'intérim : un moyen souple et personnalisé pour prolonger un parcours professionnel**
  - Créer un motif de recours senior à l'image du motif TH
  - Suspendre le délai de carence à l'expiration du contrat de mission pour allonger la durée d'emploi des seniors
  - Créer un CDI Senior, dans le cadre du CDI seniors évoqué dans le cadre des négociations sur le Pacte de la vie au travail (absence de motif de recours)

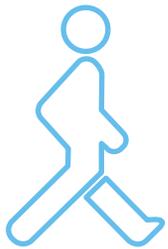


# Une priorité : la santé et la sécurité des salariés intérimaires

- **Contexte favorable** : Prism'emploi contribue au Plan national de prévention contre les accidents graves et mortels. Les statistiques de la CNAM démontrent la surexposition inacceptable des salariés intérimaires par rapport aux salariés permanents des secteurs.
- **Mobilisation des partenaires sociaux en CPNSST** :
  - Créer un service de prévention de la branche TT
  - Améliorer le suivi médical et notamment la télésanté des intérimaires
  - Amplifier les actions de reconversion post AT (via le FPETT)
- **Lancement de la plateforme e-prévention.**  
Un système de prévention adapté aux salariés intérimaires (langues, formation via des mises en situation concrètes)
- **Coopération avec les pouvoirs publics sur la prévention des risques**
  - Amélioration des conditions d'accueil des intérimaires,
  - Reporting et outils d'analyse des AT par les EU en lien avec les ETT,
  - Nouvelle tarification plus responsabilisante pour les entreprises utilisatrices
- **Investissement des moyens financiers dégagés par une nouvelle répartition dans les programmes de prévention pour contribuer à la baisse des AT.**



# Conclusion



**Gilles Lafon**  
Président de Prism'emploi



# Des prévisions économiques avec un fort caractère d'incertitude (1/2)

— L'année 2024 devrait être caractérisée par un ralentissement de l'inflation et une croissance atone

Evolution en %	2022	2023	2024	2025
PIB	2,5%	0,9%	0,9%	1,8%
Inflation (moyenne annuelle)	5,9%	5,7%	2,5%	1,8%
Taux de chômage	7,3%	7,3%	7,6%	7,8%



# Des prévisions économiques avec un fort caractère d'incertitude (2/2)

- **Révision à la baisse de la prévision du Fonds monétaire international (FMI).**
  - L'impact de la crise énergétique
  - La faible demande des consommateurs
  - Le ralentissement des investissements
- **Augmentation de 36 % du nombre des défaillances d'entreprises**
- **Les questions de géopolitique en Europe et en Asie**
- **Les échéances électorales en 2024 (élection américaine, élections européennes).**



# La productivité du travail : un enjeu central en 2024

- Au T2 2023, la productivité du travail se situe 4,4 % en dessous de son niveau d'avant la crise du Covid.
- A niveau de production identique, l'économie française emploie près de 800 000 salariés de plus en 2023 qu'en 2019.
- **Les causes avancées :**
  - forte hausse du nombre d'arrêts de travail,
  - le développement de l'apprentissage,
  - le soutien aux entreprises fragiles.
- **De ce fait, la productivité du travail devrait mécaniquement se redresser, sous l'effet de :**
  - la fin du soutien aux entreprises fragiles,
  - le retour à la normale du nombre des arrêts de travail,
  - la contraction du nombre de contrats d'apprentissage.



# 2024 : la profession mobilisée dans un contexte à risques

- Une **croissance atone**, l'absence de créations d'emplois, un attentisme des entreprises.
- L'existence de **sureffectifs** dans certaines entreprises, permettant de trouver en interne des solutions de flexibilité.
- L'activité tirée par la consommation des ménages
- L'intérim pourrait être particulièrement impacté par **le recul du BTP**
- Les **relais de croissance dans l'industrie** : l'aéronautique, le nucléaire, et la transition écologique.
- L'impact positif attendu des JO sur l'activité en Ile-de-France en particulier.

**Il y aura toujours des besoins en compétences, nous serons au rendez-vous.**



# Vos questions



**Merci**



**prism<sup>!</sup>emploi**  
PROFESSIONNELS  
DU RECRUTEMENT ET DE L'INTÉRIM